ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967 - 6e CIRCONSCRIPTION DU MORBIHAN

Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste

ELECTEURS, ELECTRICES,

La Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste, m'a désigné avec mon ami François Giovannelli, maire d'Inzinzac-Lochrist, comme candidat dans la 6e circonscription.

Conseiller Général et maire depuis plus de 20 ans, j'ai lutté de toutes mes forces, de toute mon énergie pour apporter à notre département et à tous les travailleurs, le maximum de valeurs constructives, de sécurité et de bien-être.

A aucun moment de l'histoire de notre pays, une élection n'a présenté autant de gravité dans l'ordre politique, social et économique.

Dans l'ordre politique, le pouvoir personnel du chef de l'Etat ne cesse de s'amplifier EN VIOLATION DE LA CONSTITUTION. Dans l'ordre économique le plan de stabilisation nous conduit infailliblement à la récession économique et à la stérilité.

Dans l'odre social, les travailleurs s'aperçoivent que, peu à peu, leur situation matérielle se dégrade : le chômage augmente (400.000 chômeurs actuellement), de nombreuses productions agricoles n'assurent plus une rentabilité suffisante, les investissements ruraux sont en nette régression pour 1967 : alimentation en eau potale (— 6 %), voirie rurale (— 50 %), habitat rural (— 2 %), soit 100 milliards d'anciens francs en moins qu'en 1966.

En matière de logements, la masse de prêts à la construction autorisée passe de 31.200.000 francs en 1966 à 8.000.000 en 1967. La part de la Bretagne, qui s'élevait à 6,7 % de l'ensemble français en 1966, tombe ainsi à 1,8 % en 1967. Le programme d'équipement sanitaire et social qui était de 17.165.000 F en 1966, descend en 1967 à 5.521.000 F.

Pour l'éducation nationale, de 1966 à 1967, les autorisations de programmes tombent de 1966 à 1967 : de 48.450.000 F à 7.600.000 F pour l'enseignement supérieur et de 77.031.000 F à 57.610.000 F pour le second degré.

Le programme annuel de réseau routier, prévu par la tranche régionale du Ve Plan se monte à 25.960.000 F, en 1967 la Bretagne ne recevra que 11.500.000 F, soit pas même la moitié de ce qui est prévu au Plan.

Puissent ces chiffres vous faire réfléchir. Face à une telle situation, voici ce que la Fédération de Gauche Démocratique et Sociale vous propose :

AGRICULTEURS :

La loi-cadre que **nous avions préparée** en 1956-1957 se proposait deux buts :

— Donner à l'Agriculture la place qui lui revient dans notre économie ;

— Promouvoir la paysannerie française.

Nous envisagions deux sortes de mesures :

1° **Celles visant le producteur :** qui tendaient à assurer

— la garantie de rémunération et d'écoulement des produits

— des moyens de produire mieux et davantage

— un équipement intellectuel et matériel.

2° **Celles visant l'homme :** qui entendaient lui donner

— des garanties de vie meilleure par la modernisation de l'habitat

— des garanties sociales équivalentes à celles des autres travailleurs et pour cela : relever le niveau de vie des agriculteurs

— adapter la production agricole aux débouchés intérieurs et extérieurs.

Pour atteindre ces buts, nous proposons maintenant la création de quatre fonds.

1° **Fonds national de l'Economie et des Marchés Agricoles** comportant 2 sections : Section de régularisation et d'expansion des marchés agricoles et des échanges internationaux, agissant à travers les offices ou les centres régulateurs créés par produits ou groupes de produits. Section des excédents et des calamités agricoles.

2° **Fonds national du progrès technique et de la formation professionnelle agricole** : comportant 3 sections :

— section de la recherche agronomique ;

— section de l'enseignement et de la formation professionnelle ;

— section de la vulgarisation du progrès technique.

3° **Fonds national d'équipement rural, de modernisation agricole et d'aménagement foncier,** comportant 4 sections :

— section des ensembles régionaux agricoles et des économies agricoles sous-développées ;

— section de l'aménagement foncier ;

— section de l'aménagement forestier ;

— section de l'équipement rural.

4° **Fonds social agricole,** comportant 4 sections :

— section du travail et de la prévention ;

— section des Assurances Sociales Agricoles et des Allocations familiales ;

— section de la Mutualité de la Coopération, du Crédit et des organisations professionnelles ;

— section de l'émigration rurale.

Telle est la structure des réformes destinées à rendre aux cultivateurs la place à laquelle ils ont droit dans la nation française.

SALARIES :

Depuis trois ans, la production industrielle a augmenté en France de 24 %, alors que votre pouvoir d'achat n'a augmenté que de 3 %. Depuis le plan de stabilisation du pouvoir gaulliste, le maintien du revenu de la classe ouvrière n'a été obtenu qu'au prix d'un surcroît de travail. L'écart entre les profits capitalistes et les salaires ne cesse de s'accentuer. La condition sociale du travailleur manuel se dégrade de plus en plus. Le chômage est un scandale. Il est pire que la misère parce qu'il ajoute souvent l'humiliation à la misère. **Etre en état de travailler, vouloir produire, en avoir besoin** et se trouver dans **l'impossibilité de le faire,** est **subir** l'une des plus **graves atteintes à la dignité de l'homme.** Notre programme consiste à établir un plan démocratique avec l'aide du Conseil Economique et Social, dans lequel figureront à leur juste place les représentants des travailleurs, ce plan devant **assurer** une expansion de la production dans le plein emploi.

La régionalisation du plan devra orienter les investissements, notamment **la création d'entreprises nouvelles** dans **les régions comme la nôtre** qui connaissent des difficultés particulières et où la main-d'œuvre existe afin **d'éviter les déplacements** de travailleurs.

L'application de cette politique est conditionnée par la création d'une Banque Nationale des Investissements et par l'octroi aux travailleurs **d'un droit de contôle** sur les projets d'expansion ou de concentration des industries. Ce plan économique doit être accompagné d'un plan social assurant aux

travailleurs **leur part dans les profits** et la **réduction de la durée du travail.**

En outre, nous voulons **l'abaissement de l'âge de la retraite**, l'accroissement des moyens mis à la disposition des comités d'entreprises et, **surtout**, l'augmentation rapide du nombre de logements **sociaux.**

COMMERÇANTS ET ARTISANS :

Le pouvoir gaulliste vous impose une fiscalité de plus en plus complexe, et de de plus en plus lourde. Il tend à substituer à votre vocation, celle de grands consortiums qu'il aide par ses crédits et ses subventions. Nous voulons pour vous et votre profession :

1° La défense de votre outil de travail, c'est-à-dire :

— la limitation de la possibilité de révision des prix et des baux commerciaux ;

— en cas d'expulsion, l'attribution d'une indemnité permettant une réinstallation ;

— enfin sur le plan économique, des crédits appropriés, afin de permettre une évolution et une adaptation aux conditions de vie moderne.

2° **une réforme de la fiscalité** par :

— la suppression de la taxe sur le chiffre d'affaires afin de supprimer une comptabilitié compliquée et onéreuse ;

— l'exonération complète de toute taxe pour les artisans livrant leur production ou leurs services à des particuliers ;

— la réforme de la patente ;

— la généralisation du régime du forfait.

3° **pour la protection sociale** nous demandons de garantir aux **artisans et commerçants**, ainsi qu'à leur famille, une **couverture des risques sociaux identique à celle dont bénéficient les travailleurs salariés.**

MARINS-PECHEURS :

Nous demandons pour vous :

— le perfectionnement des installations portuaires ;

— l'augmentation des prêts du Crédit Maritime ;

— l'amélioration de la loi des pensions des inscrits maritimes.

FONCTIONNAIRES :

La fonction publique tend de plus en plus à se discréditer en France. Aucun pays étranger ne traite ses serviteurs avec autant de désinvolture.

Il est indispensable que des améliorations soient obtenues par :

— la revalorisation des traitements et salaires en fonction réelle de l'augmentation du coût de la vie ;

— la suppression des abattements de zone de salaires ;

— mise à la disposition des fonctionnaires, de locaux décents.

RETRAITÉS, ANCIENS COMBATTANTS, VICTIMES DE GUERRE :

Les lois établissant **la péréquation des retraites** que notre ami, **Jean Le Coutaller, avait fait voter, ne sont plus respectées.** Nous demandons leur application intégrale par la péréquation et le rapport constant.

Pour les vieillards, nous voulons l'augmentation de leur allocation qui, actuellement, ne leur permet pas de vivre.

ENSEIGNEMENT, JEUNESSE - SPORTS :

Une nation qui n'accorde plus à sa jeunesse les moyens de s'instruire et d'occuper ses loisirs, est une nation décadente.

Nous manquons d'écoles, de maîtres et de professeurs. Le budget de l'Education Nationale doit être **le premier** des budget de l'Etat, parce qu'il **prépare l'avenir du pays.** Si vous nous faîtes confiance, nous réclamerons avec ténacité, **la démocratisation et la nationalisation effectives de l'enseignement** ainsi que **tous** les engagements de crédits nécessaires à la réalisation des différents programmes de construction et de fonctionnement. Nous voulons des écoles et des maîtres qualifiés, suffisamment rémunérés. Nous voulons **la gratuité complète** des études à tous les degrés.

POUR LES JEUNES :

Nous voulons une véritable organisation des loisirs pour leur détente, leur divertissement et l'épanouissement de leur personnalité. Nous demandons pour eux :

1° le droit de vote dès l'âge de 18 ans ;

2° des stades, des maisons de jeunes rationnellement équipés ;

3° des centres de vacances ;

4° des possibilités d'échanges internationaux et de voyages ;

5° des centres de formation d'animateurs.

POUR LA PAIX :

Nous restons fidèlement attachés à la cause de la Paix qui conditionne toutes les autres. Nous sommes **contre la force de frappe** qui absorbe une très grosse part des finances nationales sans pour autant garantir notre sécurité. Nous sommes prêts à coopérer avec tous ceux qui désirent organiser définitivement la paix dans le monde, pour que cesse de peser sur l'humanité une inquiétude permanente. Nous voulons que la France reprenne sa place dans les hautes instances internationales pour le **désarmement** et **pour la Paix,** l'expansion du Marché Commun doit peu à peu nous conduire aux Etats Unis d'Europe.

ELECTEURS, ELECTRICES, CHERS AMIS,

Nous remettons à vos suffrages, notre volonté et notre dévouement à la chose publique.

Si vous nous faîtes confiance, nous mettrons tout en œuvre pour donner à notre circonscription la place et la prospérité à laquelle elle peut et doit prétendre.

Vive la République Démocratique, Laïque et Sociale. Vive la France.



Louis LE MOËNIC

CONSEILLER GÉNÉRAL DU MORBIHAN
MAIRE D'INGUINIEL
CHEVALIER DU MÉRITE AGRICOLE

Remplaçant éventuel

François GIOVANNELLI

MAIRE D'INZINZAC-LOCHRIST

Imp. GUILLOME - GUÉMENÉ